**ATTESTATION DE FORMATION**

Je soussigné, Philippe LECOUVREUR, responsable de FC PRO service de formation professionnelle continue du lycée Notre Dame de la Providence, atteste que : **Monsieur BEAUFILS Mickael, LPP CACHIN CHERBOURG EN COTENTIN .**a suivi la prestation de formation décrite ci-dessous dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
Prestation de formation : **Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné **en date de mercredi 22 janvier 2020 (((TOUTES LES DATES DE SESSION)))** pendant une durée de 6 heures (six heures).  
  
**Objectifs de la formation :**  
  
  
Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
  
À Avranches, le (((DATE DERNIERE SESSION))).



**ATTESTATION DE FORMATION**

Je soussigné, Philippe LECOUVREUR, responsable de FC PRO service de formation professionnelle continue du lycée Notre Dame de la Providence, atteste que : **Madame PORCHET Patricia, LPP CACHIN CHERBOURG EN COTENTIN .**a suivi la prestation de formation décrite ci-dessous dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
Prestation de formation : **Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné **en date de mercredi 22 janvier 2020 (((TOUTES LES DATES DE SESSION)))** pendant une durée de 6 heures (six heures).  
  
**Objectifs de la formation :**  
  
  
Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
  
À Avranches, le (((DATE DERNIERE SESSION))).



**ATTESTATION DE FORMATION**

Je soussigné, Philippe LECOUVREUR, responsable de FC PRO service de formation professionnelle continue du lycée Notre Dame de la Providence, atteste que : **Madame MARIE-PAULE Hervieu, LPP CACHIN CHERBOURG EN COTENTIN .**a suivi la prestation de formation décrite ci-dessous dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
Prestation de formation : **Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné **en date de mercredi 22 janvier 2020 (((TOUTES LES DATES DE SESSION)))** pendant une durée de 6 heures (six heures).  
  
**Objectifs de la formation :**  
  
  
Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
  
À Avranches, le (((DATE DERNIERE SESSION))).



**ATTESTATION DE FORMATION**

Je soussigné, Philippe LECOUVREUR, responsable de FC PRO service de formation professionnelle continue du lycée Notre Dame de la Providence, atteste que : **Madame MESLIN Karine, OGEC STE MARIE DU ROULE CHERBOURG EN CONTENTIN .**a suivi la prestation de formation décrite ci-dessous dans les locaux de Nom de l'établissement non-renseigné, 4 rue ingenieur cachin 50100 CHERBOURG EN COTENTIN.  
  
Prestation de formation : **Les bonnes pratiques d’hygiène selon la méthode HACCP** identifiée par le numéro Non-renseigné **en date de mercredi 22 janvier 2020 (((TOUTES LES DATES DE SESSION)))** pendant une durée de 6 heures (six heures).  
  
**Objectifs de la formation :**  
  
  
Fait pour servir et valoir ce que de droit.  
  
À Avranches, le (((DATE DERNIERE SESSION))).

